



LE VOILET OPÉRATIONNEL

Pour encadrer l'évolution du tissu urbain de Montmorency, notamment les entrées de ville au Nord et au Sud, aujourd'hui peu qualitatives, des outils opérationnels sont inscrits dans le Plan Local d'Urbanisme.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) inscrivent des principes d'aménagement à respecter dans les futurs projets. Les Périmètres d'Attentes d'un Projet d'Aménagement Global (PAPAG) permettent de geler l'évolution du secteur durant 5 ans dans l'optique de réfléchir à un projet cohérent.

LES OAP ENTRÉES DE VILLE

4 Plan local d'urbanisme - Montmorency / 3. Orientation d'Aménagement et de Programmation OAP - SECTEUR NORD - AVENUE DE DOMONT



L'OAP ENTRÉE DE VILLE NORD

Le projet s'inscrit dans une **redéfinition de l'entrée de ville** (requalification des espaces publics et du carrefour) afin d'améliorer le confort d'usage et de réaffirmer l'entrée de ville.

Des secteurs de projet sont identifiés au sein de cette OAP. Les nouvelles opérations devront permettre de structurer l'avenue et tout en proposant une **densité de construction mettant en valeur les perméabilités et les liens avec la forêt**. A ce titre, une liaison piétonne devra être aménagée afin, d'une part, de permettre un accès à l'école La Fontaine et, d'autre part, d'améliorer la circulation est-ouest des piétons dans l'épaisseur du quartier.

6 Plan local d'urbanisme - Montmorency / 3. Orientation d'Aménagement et de Programmation OAP - SECTEUR SUD - AVENUE DE LA DIVISION LECLERC

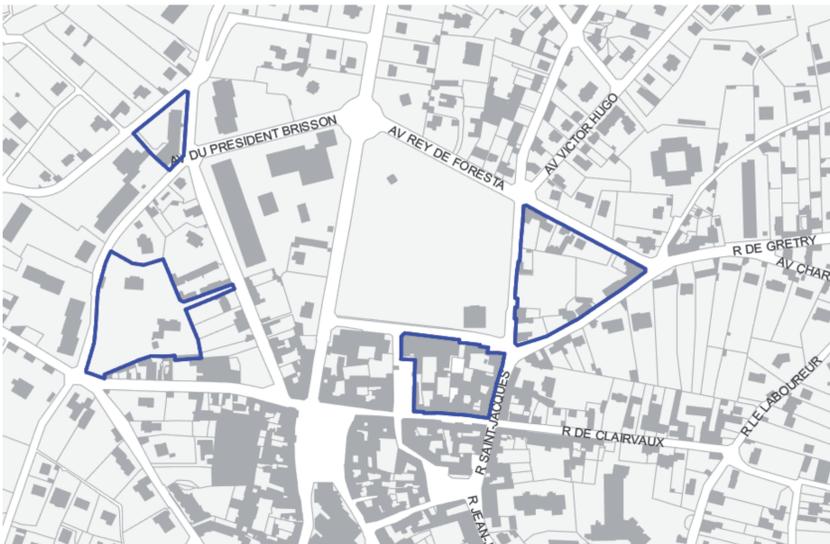


L'OAP ENTRÉE DE VILLE SUD

Cette OAP s'articule le long de l'avenue de la Division Leclerc et de l'avenue Charles de Gaulle, en limite avec les communes d'Enghien-les-Bains et de Deuil-la-Barre.

Le projet met en oeuvre des principes d'aménagement participant à la **mise en valeur de l'entrée de ville sud** en prenant appui sur des secteurs de projet spécifiques devant notamment respecter le principe d'une **transition douce entre les espaces mutables et les espaces pavillonnaires**.

LES PÉRIMÈTRES D'ATTENTE D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT GLOBAL

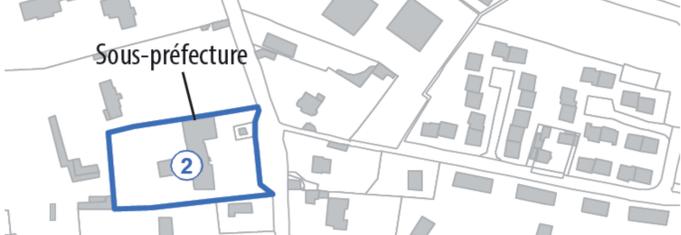


PAPAG - CENTRE-VILLE

Les Périmètres d'Attente d'un Projet d'Aménagement Global (PAPAG) permettent à la ville de concevoir un projet d'ensemble en figeant l'existant pour une période maximum de 5 ans.

Le PAPAG du centre-ville identifie un secteur potentiellement mutable pour accueillir des logements et des équipements.

Le PAPAG de la sous-préfecture, aujourd'hui inoccupée, permet à la ville de concevoir un projet cohérent et harmonieux avec son environnement.



PAPAG - SOUS-PRÉFECTURE